

Adolescence et décrochage : prévenir et répondre

Présentation du dossier

Marie-Anne HUGON ¹

Professeure en sciences de l'éducation, CREF-EA 1589
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Danièle TOUBERT-DUFFORT ²

Docteur en psychologie clinique, INS HEA, Lasi-EA 4430
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

La question du décrochage scolaire des adolescents constitue aujourd'hui l'un des thèmes récurrents dans les débats politiques sur l'école comme dans la littérature scientifique (sciences de l'éducation, psychologie, sociologie). Au niveau européen, la lutte contre le décrochage fait partie des indicateurs de la qualité et de l'efficacité des systèmes scolaires. En France, elle est déclarée « *priorité nationale absolue* » et constitue un enjeu dans le cadre de la « *stratégie Europe, 2020* ». Au niveau régional, départemental et municipal, les mêmes préoccupations se manifestent. Ainsi, en 2012, la lutte contre le décrochage des lycéens est-elle érigée comme « *grande cause régionale* » par la région Île-de-France. Du côté de la recherche, en Amérique du Nord puis en Europe, de nombreux travaux ont été produits et concernent, pour la plupart d'entre eux, la genèse du décrochage scolaire envisagé comme processus : des recherches canadiennes ³ ont ainsi établi que le décrochage scolaire est engendré par la conjugaison des problèmes individuels, familiaux, économiques avec des dysfonctionnements de l'école. La qualité de l'offre scolaire constitue donc un déterminant majeur de la « *persévérance scolaire* », pour reprendre l'expression canadienne. En France, à la suite de ces travaux pionniers, de nombreuses études ont tenté de cerner et de discuter la notion de décrochage. Il s'agit plus précisément de comprendre les processus multifactoriels et complexes qui conduisent certains adolescents à se désengager des apprentissages scolaires, puis à quitter l'école avant d'avoir achevé leur cursus de formation (Ouvrard et Glasman, 2004 ⁴; Blaya, 2010 ⁵). Peu nombreux, en revanche, sont les travaux français qui

1. marie-anne.hugon@u-paris10.fr

2. daniele.toubert@inshea.fr

3. Cf. la revue de questions de Michel Janosz : « L'abandon scolaire chez les adolescents : perspective nord-américaine », *Ville-École-Intégration*, n° 122, 2000, CNDP, Paris.

4. D. Glasman, F. Ouvrard, dir., *La déscolarisation*, La dispute, Paris, 2004.

5. C. Blaya, *Décrochages scolaires, l'école en difficulté*, De Boeck, Bruxelles, 2010.

documentent les prises en charge pédagogique et institutionnelle du décrochage par les professionnels de l'école ou d'autres acteurs de l'éducation. Les écrits sur le sujet sont au demeurant dispersés et assez difficiles à repérer, certains d'entre eux étant produits par des praticiens, et d'autres par des chercheurs professionnels. Parmi les rares tentatives visant à diffuser les réponses élaborées pour prévenir le décrochage scolaire et y remédier, citons ici le numéro 24 de *La nouvelle revue de l'AIS* paru en 2003 sous le titre « Décrochage scolaire et déscolarisation ⁶ » : il rassemblait des contributions de sociologues et de praticiens centrées sur la problématique du collège, et sur les pratiques développées dans les dispositifs relais.

C'est en continuité avec cette première approche que nous proposons dans ce dossier d'envisager la question du décrochage, sous le prisme des stratégies pédagogiques et institutionnelles de prévention ou de remédiation déployées par les acteurs de l'éducation. Ainsi se trouvent rassemblés ici, en un panorama assez large mais certainement non exhaustif, des exemples de pratiques actuelles, analysées par ceux qui les développent, qu'ils soient ou non accompagnés par des chercheurs, ainsi que des articles de spécialistes des sciences de l'éducation, de sociologie, de psychologie.

Si l'on jette un regard rétrospectif et comparatif entre le dossier proposé en 2003 et le dossier présenté dans ce numéro, deux points attirent l'attention :

- l'importance grandissante de l'intervention d'autres acteurs, et en particulier des collectivités territoriales. Cette territorialisation de la prise en charge du décrochage est à mettre en relation avec la transformation du cadre institutionnel (en particulier l'instauration de la réussite éducative en 2005 ⁷).
- la création de structures de « *raccrochage* » telles que les « *micro-lycées* » et d'autres structures scolaires expérimentales (définies comme telles ou non) qui poursuivent les mêmes buts : accueillir des décrocheurs volontaires pour une reprise d'études après quelques mois ou plus d'interruption de la scolarité. Au sein de ces structures œuvrent des équipes de praticiens qui proposent des scénarii pédagogiques et institutionnels innovants et créatifs.

Quoi qu'il en soit, les réponses au décrochage scolaire apportées il y a dix ans, comme celles proposées aujourd'hui, conduisent à une interpellation du fonctionnement de l'école. Elles continuent de donner matière à réflexion aux enseignants et aux formateurs travaillant en collège et en lycée.

Différents regards portés sur le décrochage scolaire sont donnés dans la première partie de ce dossier, en référence à des approches qui se veulent ici complémentaires, cliniques, psycho-sociologiques, et sociologiques.

6. « Décrochage scolaire et déscolarisation », dossier coordonné par Élisabeth Bautier et Jacqueline Puyalet, *La nouvelle revue de l'AIS*, n° 24, 4^e trimestre 2003, Cnefei, Suresnes, 2003.

7. La réussite éducative est un dispositif national qui s'inscrit dans le volet « *égalité des chances* » de la loi 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il s'adresse prioritairement aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans scolarisés dans des établissements des premier et second degrés relevant des zones d'éducation prioritaire et/ou habitant dans des quartiers inscrits dans la géographie de la politique de la ville.

Ainsi **Patrick Huerre**, et **Nicole Clerc** nous introduisent-ils aux enjeux que constituent les formes de décrochage, cognitifs, affectifs et sociaux, qui amènent certains adolescents à s'absenter des apprentissages ou encore à désertier l'école. Le psychiatre et psychanalyste **Patrick Huerre** interroge la complexité du tableau de l'absentéisme scolaire, qu'il décrit comme un « *clignotant* » sans signification univoque. L'auteur met en regard la nécessité de mettre en place des réponses multiples, éducatives, pédagogiques et parfois, si cela s'avère nécessaire, thérapeutiques, qui soient toutes coordonnées. **Nicole Clerc**, à partir de l'analyse d'entretiens menés avec des jeunes placés en institution spécialisée, précise quant à elle, les processus psychiques et modalités défensives que mobilisent ces adolescents pour accepter un réel difficile et se chercher une place « *acceptable* » dans le monde. D'après l'auteur, le processus adolescent s'accompagnerait d'un nécessaire « *décrochage de l'enfance pour accéder à de nouveaux modes de lien aux savoirs* ». Mais pour certains jeunes rendus plus vulnérables, en perte ou manque de contenant interne, la rupture du lien peut être agie à travers des formes de décrochage scolaire. En contrepoint de cette perspective clinique, la sociologue **Muriel Epstein** dresse un état de la recherche sociologique sur le décrochage scolaire et en montre les enjeux actuels dans le débat public. La question du décrochage émerge en effet dans un contexte où l'école est perçue comme une nécessité pour l'insertion professionnelle. Il s'agit aussi de déconstruire les amalgames entre déscolarisation et délinquance juvénile, encore prégnants dans l'opinion publique. L'auteur appréhende le décrochage comme une construction sociale, produite par le fonctionnement des institutions scolaires, notamment lors des processus et procédures d'orientation. Nous est proposée ici une analyse des travaux les plus récents concernant les nouveaux partenariats éducatifs développés autour de la prévention du décrochage.

La territorialisation de la prise en charge de la prévention du décrochage scolaire et ses effets, centrale aujourd'hui, constitue la deuxième partie de ce dossier : émergence d'actions de prévention conduites par d'autres professionnels et développement des partenariats inter-institutionnels. Ainsi, dans le cadre d'un programme de réussite éducative de la ville de Romans, des « *référents dédiés* », c'est-à-dire des personnels embauchés par ce programme, accompagnent pendant une période contractualisée des enfants et leurs familles. **Hervé Cellier** analyse l'impact des actions de ces personnels et en particulier les effets de leur accompagnement mentorale auprès des enfants. De son côté, dans son analyse de l'« *Observatoire expérimental de la prévention et des actions éducatives* » implanté à Gentilly, **Michelle Becquemin** montre comment le travail commun entre différents professionnels permet de faire émerger une représentation partagée de la question du décrochage scolaire. L'auteure précise les conditions d'instauration d'une confiance partenariale favorisant des initiatives conjointes. Le témoignage recueilli par **Marie-Anne Hugon** auprès de responsables de collectivités territoriales en région parisienne, **Abdelouahab Zahri** et **Élisabeth Bourgain**, illustre bien cette problématique. Dans ces communes, la prévention du décrochage des adolescents est pensée dès l'école primaire et se poursuit au lycée. Elle requiert la mobilisation de tous les acteurs de la ville et en premier chef des parents et des associations, et demande la mise en place d'un partenariat consistant et confiant ainsi que le développement du travail en réseau.

La troisième partie du dossier est consacrée aux stratégies de prévention ou de remédiation du décrochage scolaire, à l'intérieur des institutions scolaires ou éducatives et à différents niveaux de la scolarité. **Sophie Lerner** et **Lydia Radivoniuk** analysent comment la pratique musicale au sein des ateliers qu'elles animent en hôpital de jour, aide des adolescents déscolarisés depuis plusieurs années, à se réconcilier peu à peu avec la possibilité et l'acte d'apprendre.

À côté de cette expérience concernant des adolescents en très grande vulnérabilité psychique, sont présentées des analyses d'actions menées dans des collèges « ordinaires » en vue de prévenir les risques de décrochage scolaire. **Odile Paillet** et **Françoise Clery**, enseignantes et formatrices, relatent comment une équipe enseignante travaillant en collège, se mobilise autour d'un projet de lutte contre le décrochage en classe de sixième et cinquième et pour cela introduit de nouveaux outils pédagogiques et institutionnels : la concertation hebdomadaire de l'équipe, le recours à un adulte-référent, le « *nourrissage culturel* » par le conte, pour reprendre l'expression de Serge Boimare. Pour faire évoluer ainsi leur pratique professionnelle, ces enseignants sont accompagnés par une équipe d'une structure expérimentale : Le Micro-lycée de Sénart qui fait bénéficier l'équipe de son expérience avec les jeunes raccrocheurs⁸. C'est aussi d'accompagnement d'équipe enseignante qu'il est question dans l'article de **Danièle Toubert** et **Frédérique Montandon**. Une équipe d'un collège de ZEP dans le nord de Paris fait appel à un accompagnement-formation entre pairs par un intervenant du Pôle innovant lycéen de Paris en association avec des universitaires. Si des pratiques nouvelles, du moins pour ces enseignants, arrivent à se mettre en place, c'est parce que ces professeurs arrivent à « *faire équipe* » avec l'appui des formateurs, à partager leurs expériences et à construire ensemble des dispositifs et des situations propices à un meilleur accrochage aux apprentissages scolaires. De leur côté, **Frédérique Landoeur** et **Sébastien Pesce** analysent comment dans la classe relais animée par Frédérique Landoeur, à partir d'activités également centrées sur les contes, les mythes et la philosophie, se développe peu à peu un projet de classe dont le cœur est l'organisation d'activités « *charpentées symboliquement* » prenant pour objet la question des origines. C'est ainsi que ces adolescents se constituent en « *communauté de recherche* » qui, sur la base de questions fondamentales, s'engage dans un parcours réflexif.

Prenant appui sur une étude réalisée dans quatre collèges parisiens auprès d'adolescents vivant des difficultés sociales et psychologiques et en risque de rupture scolaire, **Antoine Kattar** montre lui aussi la nécessité que ces élèves soient reconnus comme des sujets-adolescents en construction identitaire par les enseignants ainsi que par les autres professionnels des dispositifs éducatifs. Cela implique que les professeurs assurent une fonction contenante, tiennent le cadre favorable à la transmission des savoirs, et aient aussi une meilleure connaissance de l'environnement social et culturel de leurs élèves. Mais, pour ce faire, il est nécessaire de « *faire tiers à plusieurs* » et d'instaurer des « *espaces d'entre-deux* ».

8. Le Micro-lycée de Sénart comme d'autres structures présentées dans ce dossier est membre de la Fédération des établissements scolaires publics innovants (Fespi) : fespi.org

Les expériences développées par certaines écoles dites différentes ou alternatives peuvent être également riches d'enseignements. C'est le cas de l'école publique expérimentale Decroly à Saint-Mandé qui accueille des enfants de trois à quinze ans. Selon **Floriane Buvat**, coordonnatrice de l'école et **Christiane Montandon**, « *si le décrochage est l'expérience de l'exclusion et de la perte du lien, l'école Decroly est l'expérience de l'inclusion et de la construction du lien* ». Les auteures présentent les principes fondamentaux de fonctionnement de l'école qui conduisent à ce que la notion même de décrochage scolaire n'ait pas de sens dans cet établissement : chacun a sa place à l'école, le lien est toujours préservé, y compris pour ceux qui ont été accueillis à différents moments de leur scolarité, du fait de leur vulnérabilité.

Au niveau du lycée, la question de la lutte contre le décrochage scolaire se pose en des termes différents puisqu'il n'y a plus d'obligation d'instruction à partir de 16 ans. Pour autant, au lycée et en particulier au lycée professionnel, des actions sont menées pour donner ou redonner le goût d'apprendre et ainsi prévenir absentéisme et abandon des études. Les résultats d'une enquête par entretiens menée auprès de trente professeurs de lycée professionnel par **Hélène Vandelle** montre que ces professeurs expérimentés développent des stratégies visant avant tout à améliorer l'estime de soi et le sentiment d'efficacité personnelle chez des jeunes qui se sont sentis disqualifiés. À une plus grande échelle, **Fanny Salane** interroge les résultats de l'évaluation du programme « *Réussite pour tous* » en région Île-de-France. Ce programme depuis 2002, soutient d'une part des structures spécifiques pour rattracheurs (cf plus loin) et d'autre part des projets développés dans le cadre ordinaire des établissements scolaires. Actuellement, un lycée francilien sur quatre, le plus souvent un lycée professionnel participe à « *Réussite pour tous* ». L'analyse montre que ce programme, s'il vise en premier lieu les élèves, a également des effets bénéfiques sur les enseignants. Le travail en équipe autour d'un projet, parce qu'il est ici non contraint et qu'il se construit sur une base affinitaire, semble adapté pour répondre au malaise que ressentent les enseignants face à leurs difficultés et à celles de leurs élèves.

Ce sont précisément des équipes pédagogiques, construites sur un projet partagé, qui sont à l'origine des structures pour rattracheurs actuellement existantes. **Olivier Haeri** et **Valérie Melin**, qui animent le Micro-lycée de Sénart, analysent l'une des difficultés spécifiques auxquelles se heurtent les rattracheurs en reprise d'étude : le retour aux études confronte à nouveau à la forme scolaire, aux normes de l'apprentissage institutionnel. Le désir de préserver quelque chose de son expérience antérieure de décrocheur peut être alors source de tensions dans la démarche d'apprentissage. L'équipe développe diverses stratégies pour composer avec cette difficulté. Il s'agit d'éviter que ces jeunes en reprise d'étude se sentent trop décalés et se remettent, en situation d'échec, confirmant en quelque sorte leur destin de « *décrocheur* ». **Philippe Goémé**, coordonnateur du Pôle innovant lycéen à Paris qui accueille des jeunes souhaitant revenir dans un parcours de formation et d'apprentissage, montre lui qu'il est nécessaire que soient renoués les liens rompus à des degrés divers, avec l'école, avec l'entourage familial, avec les pairs et avec

la possibilité même des apprentissages. Une approche globale et systémique du raccrochage semble la mieux à même d'aider le jeune à se raccrocher solidement à un projet de formation et d'apprentissage qui soit le sien. Enfin, prenant appui son expérience de proviseur, **Gilbert Longhi** interroge le fonctionnement scolaire. Le décrochage scolaire est en partie engendré par l'appareil scolaire lui-même. Selon cet auteur, certains établissements développent des politiques d'élimination des élèves en risque de décrochage. À l'opposé, d'autres établissements et structures ne rejettent pas leurs élèves et accueillent même les décrocheurs venus des établissements voisins. In fine, sont présentés les neuf leviers élémentaires sur lesquels un chef d'établissement et/ou une équipe peuvent s'appuyer pour accueillir ces élèves et les aider à reprendre pied.

Ce panorama est complété par deux exemples belge et québécois. À Seraing, ville sinistrée de la province liégeoise, dans le cadre d'une recherche-action, un réseau de concertation intersectoriel s'est constitué pour prendre en charge des jeunes en situation d'absentéisme et de décrochage. L'auteur, **Ghislain Plunus**, qui a animé ce projet, analyse comme les différents acteurs institutionnels ont mobilisé leurs ressources et passé des « *alliances éducatives* » car ils en ont vu le bénéfice pour les jeunes. Au Québec, **Michel Janosz** et son équipe ont évalué les résultats d'un programme d'amélioration de l'offre scolaire – Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) – développé entre 2002 et 2008 dans près de 200 écoles en milieux défavorisés. Des effets positifs ont été observés s'agissant du climat scolaire, du soutien aux élèves en difficulté, de la réduction de la violence et des comportements perturbateurs, ainsi que de la collaboration école-familles. Mais les pratiques des classes ont été peu modifiées ; par conséquent, si des effets positifs ont été constatés concernant la socialisation, en revanche les résultats scolaires restent limités. Démonstration, s'il en était besoin, que le cœur des actions de prévention du décrochage ou de raccrochage scolaire, est bien la question du sens à redonner aux apprentissages scolaires.

En conclusion, soulignons que les professionnels de l'éducation dont le travail de prévention ou de remédiation du décrochage est rapporté dans ce dossier, ne manquent ni de créativité, ni de courage, et obtiennent – pour certains d'entre eux – des résultats remarquables. Soulignons également qu'aucun d'entre eux ne travaille de manière isolée : tous œuvrent au sein de collectifs, participent à des formations entre pairs, écrivent seul ou à plusieurs et participent à des recherches collaboratives. Cette approche du métier ne préfigurerait-elle pas les contours du métier d'enseignant de demain ?

Bonne lecture

